



MISE À JOUR SUR L'ÉTAT DU STOCK DE HARENG DES DIVISIONS 4VWX (CLUPEA HARENGUS) JUSQU'EN 2024

CONTEXTE

La Direction de la gestion des ressources de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis provisoire pour la saison de pêche 2025 du [hareng de l'Atlantique \(*Clupea harengus*\) des divisions 4VWX](#) en ce qui concerne les sous-composantes du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy, les composantes de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse et des bancs au large du plateau néo-écossais, et les juvéniles migrateurs du sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- Examiner l'information concernant les composantes de reproducteurs au large du plateau néo-écossais et de la côte de la Nouvelle-Écosse, ainsi que la composante de migrateurs juvéniles du sud-ouest du Nouveau-Brunswick.
- Évaluer les indicateurs et l'état de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy par rapport au point de référence limite.
- Déterminer la survenue de circonstances exceptionnelles pour la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy.

La présente réponse des Sciences découle de l'examen par les pairs régional le 25 juin 2025 et le 4 juillet 2025 concernant la mise à jour sur l'état du stock de hareng dans divisions 4VWX de l'OPANO.

AVIS SCIENTIFIQUES

État du stock

- La moyenne mobile sur trois ans (2022-2024) de l'indice de la biomasse du stock reproducteur (BSR) pour le hareng du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy est inférieure au point de référence limite (PRL). Par conséquent, le stock demeure dans la zone critique.

Tendances du stock

- L'indicateur de la moyenne mobile sur trois ans est égal ou inférieur au PRL (317 846 tonnes) depuis les huit dernières années.
- En 2024, la BSR du banc German était encore inférieure de 68 % à la moyenne à long terme (1999-2024; 210 714 tonnes), alors que la BSR de la baie Scots était supérieure de 90 % à la moyenne à long terme (1999-2024; 123 484 tonnes). Dans l'ensemble, depuis 2005, le banc German présente une tendance à la baisse, tandis que la baie Scots présente une tendance à la hausse.
- Les estimations de la BSR fondées sur des données acoustiques pour les frayères du récif de la Trinité et de Spectacle Buoy fluctuent sans démontrer de tendance. La biomasse de ces frayères est mineure (23 667 tonnes; 6 % des estimations de la biomasse totale

fondées sur des données acoustiques dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/la baie de Fundy) par rapport à la baie Scots et au banc German (301 290 tonnes; 80 % des estimations de la biomasse totale fondées sur des données acoustiques dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/la baie de Fundy).

- L'estimation de la BSR fondée sur des données acoustiques pour les frayères de l'île Seal a augmenté en 2023 (64 933 tonnes) et, en 2024 (50 013 tonnes), était 75 % plus élevée que la moyenne des années de relevés (2018-2024; 28 602 tonnes).

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Les considérations relatives aux écosystèmes et aux changements climatiques ont été prises en compte dans la plus récente évaluation du stock et n'ont pas été examinées davantage durant cette mise à jour d'une année intermédiaire. Les considérations précédentes restent valables.

Avis sur le stock

- La présente mise à jour ne fournit aucun avis sur les prises pour ce stock. Un examen du cadre d'évaluation actuel débutera en 2026.

Autres questions de gestion

- Les allocations pour la composante de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse sont basées sur la moyenne récente sur cinq ans (2020-2024) de l'indice acoustique observé de la BSR; pour la zone de Little Hope/Port Mouton, cette valeur était de 58 436 tonnes, et, pour Halifax/côte est, cette valeur était de 21 669 tonnes.
- L'allocation pour la composante de reproducteurs des bancs au large du plateau néo-écossais était de 4 000 tonnes et les débarquements de 10 tonnes en 2024. Aucun relevé acoustique systématique n'a été réalisé depuis 1998. Il n'y a pas de nouvelles données pour évaluer cette composante.
- Les débarquements de la pêche à la fascine et de la pêche à la senne de plage dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick étaient de 2 328 tonnes en 2024. Les débarquements de ces pêches sont exclus du quota de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy, car ils sont considérés comme provenant de la sous-zone 5 de l'OPANO. Les débarquements de ces pêches sont très variables et ne sont pas un indicateur de l'abondance.

FONDEMENT DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

L'année où l'approche d'évaluation a été approuvée

2022 (MPO 2022)

Type d'évaluation

Mise à jour d'une année intermédiaire

Date de l'évaluation précédente

1. Dernière évaluation complète : mars 2022 (MPO 2022)

2. Dernière mise à jour d'une année intermédiaire : mars 2024 (MPO 2024)

Approche de l'évaluation

1. Évaluation de la stratégie de gestion (Barrett 2023, Carruthers et al. 2023)
2. Données statistiques des prises selon l'âge

La présente mise à jour d'une année intermédiaire fournit un indice de la biomasse actualisé pour les sous-composantes de reproducteurs et permet d'évaluer si des circonstances exceptionnelles se sont produites. L'évaluation complète précédente (MPO 2022) et les mises à jour précédentes d'une année intermédiaire (MPO 2023, MPO 2024) ont également permis d'évaluer les procédures de gestion potentielles afin de déterminer s'il existait une probabilité de 75 % de rétablir le stock d'ici 2030. Aucun avis sur les prises n'a été demandé dans le cadre de cette mise à jour d'une année intermédiaire puisqu'une décision sur la pêche a été prise en 2024 pour fixer le TAC à 16 000 tonnes par an pour les années 2024 à 2028.

Approche d'évaluation de l'écosystème et des changements climatiques

Les considérations relatives aux écosystèmes et aux changements climatiques ont été prises en compte dans le cadre d'évaluation du stock le plus récent et n'ont pas été examinées davantage durant cette mise à jour d'une année intermédiaire. Les considérations précédentes restent valables.

Hypothèse de la structure du stock

Le hareng de l'Atlantique dans la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy est associé à plusieurs sous-composantes de reproducteurs ayant un taux élevé de fidélité reproductrice. Le hareng arrive à maturité dans les sous-composantes du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy à l'âge de trois, quatre ou cinq ans, pour ensuite entamer un cycle annuel de fraie, d'hivernage et d'alimentation estivale. Ce cycle entraîne la migration et le mélange avec des membres d'autres sous-composantes de reproducteurs. La pêche a lieu sur les agrégations denses d'alimentation estivale et de reproducteurs.

Les débarquements de hareng des pêches à la fascine et à la senne de plage du sud-ouest du Nouveau-Brunswick sont habituellement considérés comme faisant partie de la composante de reproducteurs de la sous-zone 5 de l'OPANO et, par le passé, comme étant distincts de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy. Par conséquent, la Direction de la gestion des ressources du MPO a exclu ces débarquements du quota du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy. Cependant, les débarquements des pêches à la fascine et à la senne de plage du Nouveau-Brunswick sont indiqués ici, car il y a une partie des débarquements de ces pêches du sud-ouest du Nouveau-Brunswick qui proviennent probablement de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy (Barrett 2023).

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 317 846 tonnes (BSR fondée sur des données acoustiques des frayères du banc German et de la baie Scots)
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : non disponible
- Taux d'exploitation de référence (TER) : non disponible
- Point de référence cible (PRC) : non disponible

Données

- Débarquements (par flotte) (1968-2024)
- Données issues de la pêche sur les fréquences de longueurs (par flotte) (1968-2020)
- Données issues de la pêche sur la composition selon l'âge (par flotte) (1970-2020)
- Indice des relevés larvaires indépendants de la pêche (1972-1998, 2009)
- Estimation de la BSR fondée sur les relevés acoustiques pour le banc German et la baie Scots (1999-2024)

Modifications des données : Un ajustement de l'estimation de la BSR fondée sur les relevés acoustiques de la baie Scots en 2021-2024 a été effectué par rapport à celle du MPO en 2024, car l'équation de renouvellement des relevés n'a pas été calculée correctement pour les relevés qui ont dépassé 100 jours au cours d'une saison de pêche.

ÉVALUATION

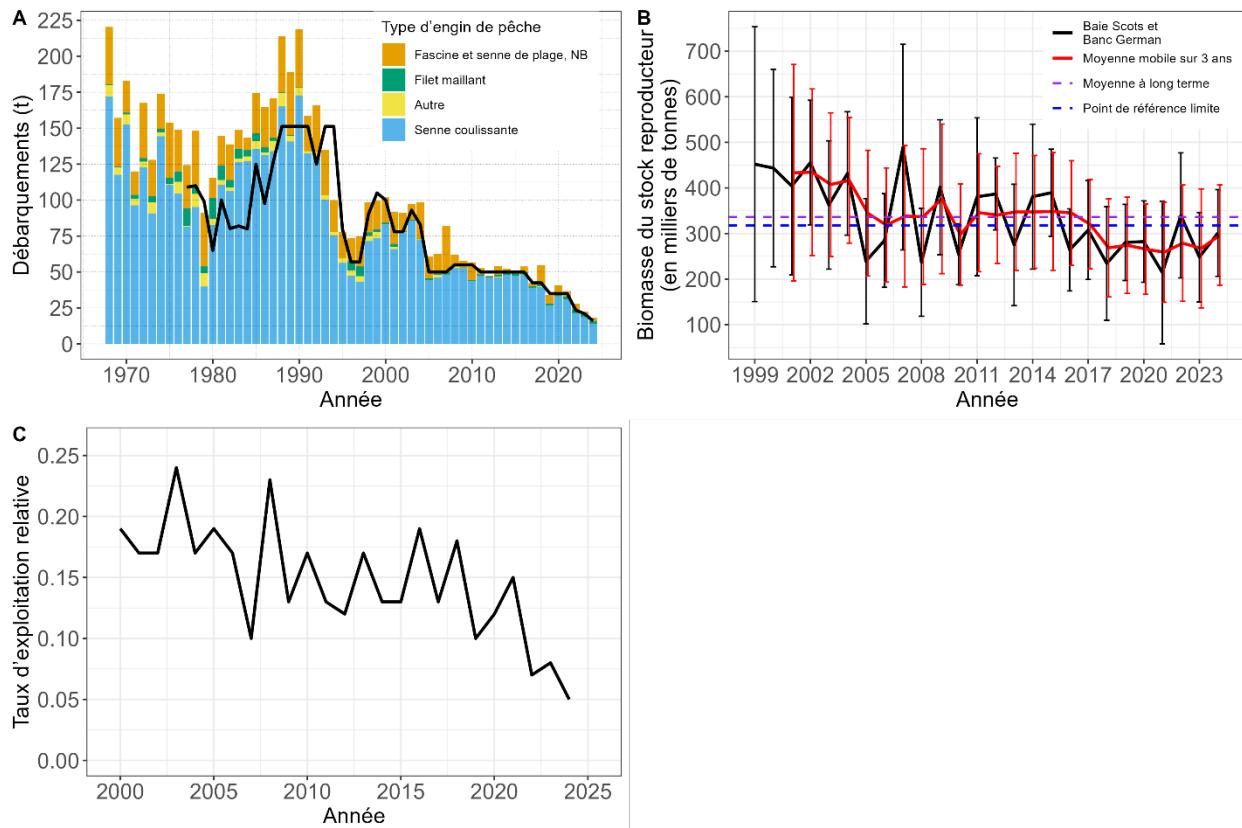


Figure 1. (A) Prises par engins de pêche (kt) (graphique à barres) provenant du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy (y compris les pêches à la fascine et à la senne de plage du Nouveau-Brunswick) et total autorisé des captures (TAC) (ligne noire) pour la pêche du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy. Les prises des pêches à la fascine et à la senne de plage du Nouveau-Brunswick ne sont pas limitées par un TAC. Les autres engins de pêche comprennent le chalut pélagique, la fascine/le casier et la senne de plage en Nouvelle-Écosse. (B) Indice acoustique de la BSR (en milliers de tonnes métriques) (avec des intervalles de confiance de 95 %; ligne noire), moyenne mobile sur trois ans (ligne rouge), moyenne globale depuis 1999 (ligne brune tiretée) et point de référence limite pour la composante de reproducteurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy (moyenne révisée de 2005-2010 du banc German et de la baie Scots; ligne bleue tiretée). (C) Taux d'exploitation relatif calculé en divisant l'estimation des prises totales dans le quota du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy par la somme des indices acoustiques annuels de la BSR du banc German et de la baie Scots.

Mise à jour sur l'état du stock de hareng des divisions 4VWX

Région des Maritimes

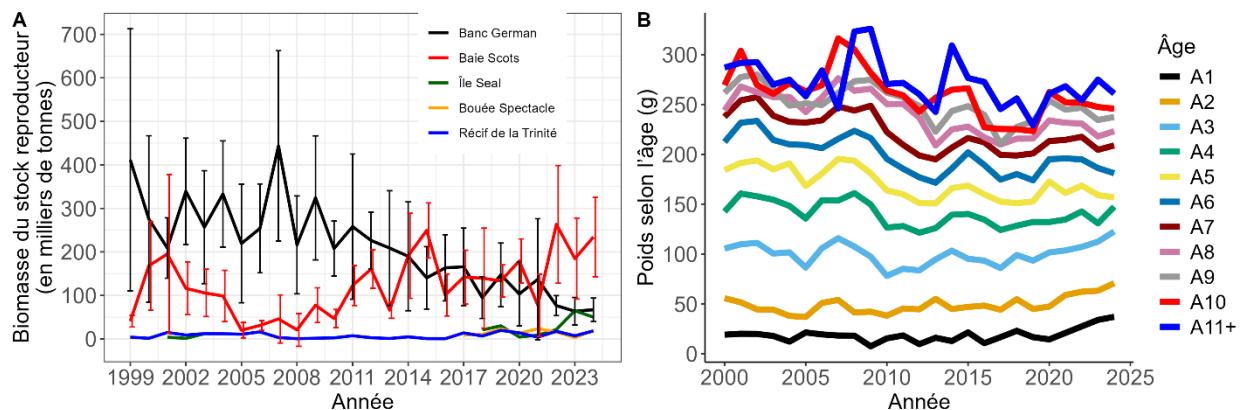


Figure 2. (A) Séries chronologiques de la BSR fondée sur des données acoustiques pour les frayères de la baie Scots, du banc German, du récif de la Trinité, de Spectacle Buoy et de l'île Seal. Intervalles de confiance indiqués pour la baie Scots et le banc German uniquement. (B) Poids moyen selon l'âge dans la pêche pour la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy, de 1970 à 2024.

État du stock et tendances

Débarquements

Les débarquements du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy ont diminué, passant de plus de 100 000 tonnes dans les années 1970-1990 à moins de 50 000 tonnes depuis les années 2010 (figure 1A, tableau 1). Les débarquements étaient généralement supérieurs au TAC avant les années 1990 et, après 1992, ils n'ont pas dépassé le TAC. En 2024, les débarquements totaux étaient de 15 742 tonnes, demeurant inférieurs au TAC de 16 000 tonnes.

Biomasse du stock reproducteur fondée sur des données acoustiques

L'état du stock de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy est évalué à l'aide d'une moyenne mobile sur trois ans de l'indice acoustique moyen de la BSR pour le banc German et la baie Scots, par rapport au PRL de 317 849 tonnes (Clark *et al.* 2012). L'indice acoustique annuel moyen de la BSR a été supérieur au PRL de 1999 à 2004, puis a varié au-dessus ou en dessous du PRL de 2005 à 2017 (figure 1B). Depuis 2018, et à l'exception de 2022, l'indice acoustique annuel moyen de la BSR est inférieur au PRL. Le stock est considéré comme étant dans la zone critique depuis 2018 selon l'indice acoustique moyen sur trois ans, utilisé comme indicateur.

Taux d'exploitation relatif

Les taux d'exploitation relatifs – calculés en divisant l'estimation des prises totales dans le quota du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy par la somme des indices acoustiques annuels de la BSR du banc German et de la baie Scots – sont en baisse depuis 2000 (figure 1C). En 2024, le taux d'exploitation relatif était de 5 %, le plus bas de la série chronologique, comparativement à la moyenne à long terme de 15 % (1999-2024).

État actuel

L'état du stock de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy est évalué à l'aide d'une moyenne mobile sur trois ans de l'indice acoustique de la BSR pour le banc German et la baie Scots, par rapport au PRL de 317 849 tonnes (Clark *et al.* 2012). La moyenne mobile sur trois ans a augmenté de 2023 (267 455 tonnes) à 2024 (296 430 tonnes).

Mise à jour sur l'état du stock de hareng des divisions 4VWX

Région des Maritimes

L'indice annuel (301 290 tonnes) reste inférieur au PRL et, selon l'indicateur de la moyenne mobile sur trois ans, la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy reste dans la zone critique (figure 1B).

Historique des débarquements et du TAC

La pêche a toujours été dominée par la flotte à senne coulissante, qui a représenté 81-99 % des débarquements entre 1981 et 2024 (figure 1A). Les contributions plus modestes aux débarquements comprennent celles de la pêche au filet maillant, au chalut pélagique et à la fascine/au casier en Nouvelle-Écosse. Le hareng est également capturé comme prise accessoire dans d'autres pêches dirigées utilisant le chalut de fond.

Tableau 1. Moyenne des débarquements et des totaux autorisés des captures (TAC) en kilotonnes (kt) de hareng pour les pêches à la senne coulissante, au filet maillant et au chalut pélagique, pour les pêches à la fascine/parc en Nouvelle-Écosse et pour la pêche à la senne de plage de la composante de reproducteurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy pour 1970-1979, 1980-1989, 1990-1999, 2000-2009, 2010-2019, et la biomasse pour 2020-2024. Les débarquements déclarés proviennent du Système d'information sur les pêches des Maritimes (SIPMAR) et incluent le hareng débarqué en dehors de la saison d'allocation. Les débarquements issus des pêches à la fascine et à la senne de plage du Nouveau-Brunswick (NB) sont habituellement considérés comme provenant de la composante de reproducteurs de la sous-zone 5 de l'OPANO, et la Gestion des ressources du MPO n'inclut pas ces débarquements dans le TAC de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy.

Débarquements et TAC (kt)		Moy. 1970-1979	Moy. 1980-1989	Moy. 1990-1999	Moy. 2000-2009	Moy. 2010-2019	2020	2021	2022	2023	2024
		1979	1989	1999	2009	2019					
Sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/ baie de Fundy	Prises	114	136	95,6	64,2	44,6	34,4	32,6	23,9	20,7	15,7
	TAC	106	106	112	69,2	47,5	35	35	23,4	21	16
NB Fascine/senne de plage	Prises	30,1	24,8	24,6	16,3	5,17	6,52	4,18	3,94	1,78	2,34

Considérations relatives à l'écosystème et au changement climatique

Les mécanismes hypothétiques directs des écosystèmes et des changements climatiques susceptibles de perturber la dynamique de la population de hareng de la sous-composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy ont été pris en compte dans le cadre de 2019 à 2022. Des changements importants dans les écarts de recrutement ont été examinés, et les facteurs potentiels pris en compte comprennent les zones de proies, la phénologie, la température, les changements écosystémiques, la prédation des œufs et l'état des larves. Des changements dans la croissance somatique (p. ex. le poids selon l'âge) ont été observés au cours de la période d'exploitation de la pêche, ce qui indique une diminution du poids selon l'âge pour l'âge 4+ et une augmentation du poids selon l'âge pour l'âge 2 et l'âge 3 (figure 2B). Des tendances similaires du poids selon l'âge ont été observées pour le hareng de l'Atlantique dans les divisions 4TVn (Rolland *et al.* 2022), 4S (MPO 2021) et 4R (Émond *et al.* 2024) de l'OPANO. Ces changements peuvent être dus à des modifications de la température de l'océan, du régime alimentaire, de la dépendance à la densité ou de la productivité dans l'environnement.

Évaluation des circonstances exceptionnelles

Les protocoles relatifs aux circonstances exceptionnelles définis dans le cadre d'évaluation de la stratégie de gestion de 2022 (MPO 2022, Barrett 2023) établissent des considérations scientifiques pour chaque circonstance exceptionnelle. Les circonstances exceptionnelles sont

évaluées chaque année ou lorsque de nouvelles données sont accessibles. Une circonstance exceptionnelle est une situation qui n'a pas été prise en compte auparavant dans l'évaluation de la stratégie de gestion pour fournir un avis sur les prises.

Dans le cadre de cette mise à jour, les circonstances exceptionnelles ont été évaluées pour la saison de pêche 2025 et comprennent les données sur les prises dans les pêches de 2021 à 2024, ainsi que l'indice acoustique de la BSR pour le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/la baie de Fundy de 2021 à 2024. Aucune circonstance exceptionnelle n'est survenue. Selon le concept d'évaluation de la stratégie de gestion, l'avis sur les prises du cadre d'évaluation précédent pourrait être utilisé.

Avis sur le stock

La présente mise à jour ne fournit aucun avis sur les prises pour ce stock. Une décision sur la pêche a été prise en 2024 pour fixer le TAC à 16 000 tonnes par an pour les années 2024 à 2028. Pour la présente mise à jour d'une année intermédiaire, la Gestion des pêches a demandé une mise à jour des indicateurs avec les données les plus récentes et une évaluation des circonstances exceptionnelles. Aucune circonstance exceptionnelle n'est survenue. L'avis sur les prises du cadre précédent pourrait être utilisé.

Plusieurs frayères mineures font l'objet d'une surveillance annuelle, notamment celles du récif de la Trinité et de l'île Seal. La frayère de l'île Seal, qui était autrefois une zone de fraie importante, a connu un déclin avant les années 1990, mais a présenté des augmentations de l'indice de la biomasse relative en 2023 et 2024. On ne sait pas vraiment si cela est dû à une modification de la répartition ou au rétablissement d'une frayère, et ce phénomène n'est actuellement pas pris en compte dans l'évaluation officielle du stock. L'augmentation de l'indice de la biomasse relative de l'île Seal et la contribution potentielle à la BSR sont considérées comme un signe positif qui sera examiné au cours d'un cadre d'évaluation qui devrait débuter Résultats de la règle de décision pour la récolte.

AUTRES QUESTIONS DE GESTION

Composante au large du plateau néo-écossais

En 2024, les débarquements de la zone hauturière étaient de 10 tonnes. Depuis 1996, les prises varient de 20 261 tonnes en 1997 à 10 tonnes en 2024. Des relevés acoustiques ont été réalisés en 1996 (valeur estimée non indiquée, documentée comme une quantité modérée de hareng) et en 1998 (estimation de 17 445 tonnes) (Harris et Stephenson 1999). Aucun relevé acoustique systématique n'a été réalisé depuis 1998. Il n'y a pas de nouvelles données pour évaluer cette composante.

Composante de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse (côte sud, côte est et Cap-Breton)

Les allocations pour la composante de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse sont basées sur la moyenne récente sur cinq ans de l'indice acoustique observé de la BSR, lorsque celle-ci est accessible. Les débarquements dans la zone de Little Hope/Port Mouton étaient de 5 498 tonnes, alors que l'allocation pour 2024 était de 6 400 tonnes (tableau 2). Dans la zone de la côte est, les débarquements étaient de 2 884 tonnes en 2024, alors que l'allocation était de 4 682 tonnes. Pour la baie Glace, les débarquements depuis 2015 se situent entre 0 tonne et 9 tonnes chaque année. La zone du lac Bras d'Or est restée fermée à la pêche du hareng.

Mise à jour sur l'état du stock de hareng des divisions 4VWX

Région des Maritimes

L'indice acoustique de la BSR pour la zone de Little Hope/Port Mouton est passé à 64 189 tonnes en 2024 par rapport à 68 573 tonnes en 2023, et est resté au-dessus de la moyenne sur cinq ans de 58 436 tonnes (tableau 3).

En 2024, l'indice acoustique de la BSR pour la zone de Halifax/côte est a diminué à 15 430 tonnes par rapport à 28 057 tonnes en 2023, et est inférieur à la moyenne sur cinq ans de 21 669 tonnes (tableau 3). Comme pour les années précédentes, la prudence est de mise quand on utilise l'indice acoustique de la BSR en tant que tonnage absolu du hareng dans l'eau.

Depuis 2013, aucun relevé acoustique n'a été réalisé dans la baie Glace.

Tableau 2. Moyenne des débarquements enregistrés et des allocations (tonnes) de hareng dans les grandes pêches au filet maillant de la composante de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse de 1998 à 2014, et biomasse de 2015 à 2024. Les débarquements déclarés proviennent du Système d'information sur les pêches des Maritimes (SIPMAR) et incluent le hareng débarqué en dehors de la saison d'allocation.

Débarquements et allocations (t)	Moy. 1998-2024											
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Little Hope/Port Mouton	Prises	2 616	5 943	5 557	7 353	8 707	10 747	6 355	6 900	8 631	6 900	5 498
	Allocations	2 553	6 151	6 803	7 884	9 757	10 676	8 622	8 595	8 392	8 595	6 400
Halifax/côte est	Prises	2 441	1 837	2 259	2 553	4 544	6 871	5 635	5 495	3 487	5 495	2 884
	Allocations	3 203	1 884	2 856	3 960	4 671	7 303	6 649	5 699	4 969	5 699	4 682
Baie Glace	Prises	1	0	4	0	9	1	2	0	0	0	0
Lac Bras d'Or	Prises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 3. Estimation de l'indice acoustique moyen de la BSR de hareng de 1998 à 2014, biomasse pour les années 2015 à 2024 et moyenne récente sur cinq ans pour les zones de la composante de reproducteurs de la côte de la Nouvelle-Écosse.

Indice acoustique de la BSR (t)	Moy. 1998-2024											Moy. des 5 dernières années
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Little Hope (BSR)	29 369	145 395	61 408	66 815	168 164	92 019	35 739	82 297	41 383	68 573	64 189	58 436
Allocations		3 772	6 151	6 803	7 884	9 757	10 676	8 622	8 595	8 392	6 400	
Halifax (BSR)	27 433	68 562	54 312	58 681	42 416	141 198	26 205	18 341	20 313	28 057	15 430	21 669
Allocations		1 066	1 884	2 856	3 960	4 671	7 303	6 649	5 699	4 969	4 682	
Baie Glace		50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lac Bras d'Or		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

« - » = aucun relevé

Composante des juvéniles migrateurs du sud-ouest du Nouveau-Brunswick

Les pêches à la fascine et à la senne de plage dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick reposent, depuis plus d'un siècle, sur le regroupement de harengs juvéniles (âges 1 à 3) près de la rive à l'embouchure de la baie de Fundy. Les débarquements de hareng des pêches à la fascine et à la senne de plage du sud-ouest du Nouveau-Brunswick sont habituellement considérés comme faisant partie de la composante de reproducteurs de la sous-zone 5 de l'OPANO et, par le passé, comme étant distincts de la composante du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy. Par conséquent, la Direction de la gestion des ressources du MPO a exclu ces débarquements du quota du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse/de la baie de Fundy.

Les débarquements provenant des pêches à la fascine et à la senne de plage du sud-ouest du Nouveau-Brunswick étaient de 2 328 tonnes en 2024, ce qui est supérieur aux 1 775 tonnes débarquées en 2023.

Pour les séries chronologiques présentées, les débarquements actuels des pêches à la fascine et à la senne de plage du sud-ouest du Nouveau-Brunswick se situent au niveau ou autour des valeurs les plus basses observées. Les débarquements de ces pêches sont très variables et ne sont pas considérés comme un indicateur de l'abondance.

SOURCES D'INCERTITUDE

Les sources d'incertitude ont été documentées dans la dernière évaluation (MPO 2022).

LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Nom	Affiliation
Debertin, Allan (Lead)	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Broome, Jeremy	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Van Beveren, Elisabeth	Direction des sciences du MPO, région du Québec
Singh, Rabindra	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Greenlaw, Michelle	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
McIntyre, Tara	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Pomerleau, Corinne	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Quigley, Sara	Direction de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Hayman, Timothy	Direction de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
McLean, Ian	Direction de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Melvin, Gary	Herring Science Council
Schleit, Katie	Oceans North

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Barrett, T.J. 2023. [Hareng du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy : Cadre d'évaluation de la stratégie de gestion](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2023/061. iv + 27 p.
- Carruthers, T.R., Hordyk, A.R., Huynh, Q.C., Singh, R., et Barrett, T.J. 2023. [Cadre de conditionnement des modèles opérationnels pour la composante de reproducteurs du sudouest de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy du hareng des divisions 4VWX](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2023/022. v + 111 p.
- Clark, D.S., Clark, K.J., Claytor, R., Leslie, S., Melvin, G.D., Porter, J.M., Power, M.J., Stone, H.H., Waters, C. 2012. [Limit Reference Point for Southwest Nova Scotia/Bay of Fundy spawning component of Atlantic herring, \(*Clupea harengus*\) \(German Bank and Scots Bay\)](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/025: iii + 14 p.
- Émond, K., Dionne, H., Beaudry-Sylvestre, M., Paquet, F., Rousseau, S., Lehoux, C., et Nilo, P. 2024. [Évaluation des stocks de hareng \(*Clupea harengus*\) de la côte ouest de Terre-Neuve \(Division OPANO 4R\) en 2021](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/004. xi + 97 p.
- Harris, L.E., and Stephenson, R.L. 1999. [Compilation of available information regarding the Scotian Shelf herring spawning component](#). Can. Sci. Ass. Sec. Res. Doc. 1999/181: 30 p.
- MPO. 2021. [Évaluation des stocks de hareng de la Côte-Nord du Québec \(division 4S\) en 2020](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2021/037.

MPO. 2022. [Évaluation du hareng des divisions 4VWX de 2022](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2022/050.

MPO. 2023. [Mise à jour de l'état des stocks de hareng des divisions 4VWX pour la saison de pêche 2023](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2023/026. (Erratum: février 2024).

MPO. 2024. [Mise à jour de l'état du stock de hareng des divisions 4VWX pour la saison de pêche 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2024/030.

Rolland, N., Turcotte, F., McDermid, J.L., DeJong, R.A., et Landry, L. 2022. [Évaluation des stocks de hareng Atlantique \(*Clupea harengus*\) de la zone 4TVn de l'OPANO dans le sud du golfe du Saint-Laurent en 2020-2021](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2022/068. xiii + 148 p.

Singh, R., Knox, D. et MacIntyre, A. 2020. [Cadre d'évaluation pour le hareng du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy 2019 : Intrants de données](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2020/028. v + 129 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)

Région des Maritimes

Pêches et Océans Canada

Institut océanographique de Bedford

1, promenade Challenger, C.P. 1006

Dartmouth, Nouvelle-Écosse, B2Y 4A2

Courriel : MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-78517-2 N° cat. Fs70-7/2025-026F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2025

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2025. Mise à jour sur l'état du stock de hareng des divisions 4VWX (*Clupea harengus*) jusqu'en 2024. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/026.

Also available in English:

*DFO. 2025. 4VWX Herring (*Clupea harengus*) Stock Status Update to 2024. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2025/026.*